



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2009-1759 - VERTIGO  
dossier lié n° 2008-0161

Maisons-Alfort, le 8 décembre 2009

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
VERTIGO, identique à NANDO**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par NUFARM S.A.S, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation VERTIGO.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence NANDO, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2090067, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2019 ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2008-0161 du 25 février 2009 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation générique NANDO ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour VERTIGO est bien strictement identique à celle déclarée pour NANDO ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation VERTIGO, présentée par NUFARM S.A.S, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit NANDO.**

**Marc MORTUREUX**